

Parents,

Voici un compte-rendu des informations les plus importantes de la réunion préparatoire à la classe de neige qui a eu lieu le 12 novembre 2019.

La classe de neige est un événement central de la scolarité des élèves dans l'école qui concerne tous les élèves de CM1 depuis une douzaine d'années au moins. Ses enjeux sont nombreux en matière de « vivre ensemble », mais aussi pédagogiques. Malgré les efforts et les contraintes que ce projet nécessite, il est important de tout mettre en œuvre pour que le séjour puisse concerner tous les élèves et se dérouler dans les meilleures conditions.

1- Présentation du voyage

Le séjour aura lieu du lundi 6 au dimanche 12 janvier 2020, à Manigod (Haute-Savoie, Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Il concerne les classes de CM1 de M. Caro et M. Gerson (26 élèves) et CM1/CM2 de M. Gall (24 élèves) soit 50 élèves au total accompagnés par les trois enseignants et quatre animateurs de Côté Découvertes. L'un des animateurs est titulaire du brevet de secouriste.

Le départ est fixé le lundi 6 janvier à 6h. Nous vous donnons donc rendez-vous dès 5h45 devant l'école, le temps de vérifier que tout le monde est là et de charger les bagages.

Le trajet est de 600 km environ. Il durera 9h, en car. L'arrivée est donc prévue vers 15h00. Un message sera affiché sur la porte de l'école dès notre arrivée. Par ailleurs, une chaîne téléphonique se mettra en place auprès des parents d'élèves. Le blog de l'école affichera un message dans l'après-midi ou en début de soirée.

Pour le voyage, il faut prévoir un sac à dos contenant une collation pour le milieu de matinée et un pique-nique pour le midi. Pour les malades en car, prévoir des cachets, voire des sacs pour vomir.

Le voyage de retour se fera le dimanche 12 janvier. Le départ aura lieu à 9h et le retour est prévu entre 18h30 et 19h00.

2- Le chalet

Le chalet peut accueillir 6 classes et sera occupé conjointement par :

- 2 classes de l'école Jean de la Fontaine
- 2 classes de l'école Saint Exupéry
- 2 classes d'une autre école

Les chambres accueillent plusieurs enfants : il n'y a pas de mixité, le choix est libre et les élèves sont groupés par classe. Il y a une salle de bain et une toilette par chambre. Le chalet est équipé de deux réfectoires collectifs et d'une cuisine.

3- Le programme

L'essentiel du séjour est consacré aux 5 demi-journées de ski (dont une journée complète), encadrées par des moniteurs de l'ESF, par groupes de niveaux. Le dernier jour sera l'épreuve pour l'obtention de la récompense (dont le prix est prévu dans le versement).

Les matinées sont consacrées à des interventions sur la montagne (balade en raquette, construction d'igloo, luge traditionnelle, achat de souvenirs).

Le soir, les animateurs animeront des veillées le soir (et une boum le dernier jour).

Pour préparer au mieux cette classe de neige, il existe un cahier où nous préparons ce que nous allons voir, en le reliant au maximum avec les programmes (en sciences, géographie, mais aussi lecture, production d'écrit...).

4- Questions diverses

a. Administration

Nous vous demandons d'être le plus réactif possible pour nous rendre les différents documents administratifs suivants :

- Fiche médicale à détacher du trousseau.
- Fiche de renseignements : ski, pointure, taille, alimentation, allergie, autorisation photo (pour la création d'un diaporama.)
- Plaquette des tarifs mairie : le tarif est fonction du CAF. Le prix inclut la récompense de ski. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie qui vous communiquera votre coefficient. Il vous sera possible de régler en trois fois. Le paiement aura lieu après le séjour, directement auprès de la mairie. Nous rappelons que la commune de St-Brice finance le séjour à hauteur de 40%.

b. Médical

- **Pour le moindre problème médical**, fournir (au préalable ou le matin du départ) une ordonnance et des médicaments.
- Merci de faire attention aux poux avant de partir et éventuellement, traiter par une lotion si suspicion.

c. Valise

Avec la fiche médicale est joint le trousseau (matériel à mettre dans la valise) que vous devez conserver. Attention, pensez à acheter ce qui vous manque sans trop tarder. Nous vous recommandons :

- De faire la valise avec votre enfant pour le responsabiliser et pour l'aider à savoir refaire sa valise seul le jour du départ.
- Pour éviter les pertes ou échanges, **merci d'étiqueter les vêtements**.
- Prévoir un grand sac pour le linge sale.
- Ne pas mettre de matériel scolaire.

d. Sac à dos

Dans le sac à dos, voici ce qu'il est autorisé et interdit de prendre :

- Autorisation : baladeur mp3, appareil photo (ces deux appareils seront sous la responsabilité des élèves), livre, livre jeux, jeux de société miniature.
- Interdiction : console de jeux, tablette.
- Argent de poche : maximum 40 € dans un porte-monnaie marqué du nom de l'enfant.

e. Communication

- **Une récente circulaire officielle sur le téléphone mobile interdit formellement son utilisation** durant tous les temps scolaires, y compris durant les séjours et classe de neige.

- Blog de l'école :

Chaque jour, vous pourrez lire et voir ce que vos enfants ont fait sur le blog de l'école. Pour un aperçu, vous pouvez déjà voir les articles des années précédentes à l'adresse suivante :

<http://blog.ac-versailles.fr/stexupery/index.php/>

Vous pourrez laisser des messages sur les articles. Ils seront affichés dans le chalet de manière à ce que les enfants puissent les lire. Pour cette raison, vos messages doivent être positifs et éviter de provoquer un manque car cela provoque inévitablement des pleurs, surtout avant d'aller dormir. De plus ces pleurs sont très communicatifs. C'est pourquoi les messages qui ne conviendraient pas seront censurés.

Pour rappel, **il est inutile de poster plusieurs fois un même message** dans le cas où vous ne le voyez pas apparaître sur internet. Il faut d'abord que nous validions vos commentaires après lecture. Cette validation se fait dès que nous avons un moment de libre mais ce n'est donc pas automatique ou permanent.

Pour une meilleure lecture, et un meilleur repérage des messages par vos enfants parmi les centaines qui seront affichés, merci de vous identifier correctement (par votre nom en guise de signature par exemple). Merci de transmettre cette information à vos familles (qui écrivent souvent pendant le séjour)

Merci aussi de nommer l'enfant à qui vous vous adressez car certains messages restent plus ou moins anonymes.

- Courrier postal :

Vous pouvez écrire à votre enfant au chalet à l'adresse suivante :

Chalet La Ruche La Salle
Col de la Croix-Fry
70 Chemin de Beauregard
74230 Manigod

Vos enfants peuvent également vous écrire. Vous pouvez alors glisser dans leurs affaires une ou plusieurs enveloppes timbrées et adressées.

f. Après le séjour

Nous sommes actuellement en cours d'élaboration d'un montage audio-visuel qui retracera la classe de neige. Ce montage est écrit et tourné par quelques élèves volontaires des deux classes sur les temps d'APC, durant les deuxième et troisième périodes.

Lorsque ce montage sera prêt, nous vous inviterons à sa projection sous le préau de l'école. Cette projection aura lieu après les vacances de février.

Nous vous souhaitons une bonne préparation et nous restons à votre disposition pour des questions ou des remarques.

Cordialement.